

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Politique :** *Cultivons les talents*

Délibération n° : 415

**Commission :** Culture - Vie associative - Animation - Education -  
Enseignement supérieur

Dossier : 160765

**Direction en charge :** Affaires Culturelles

**Objet :** Archives Municipales - signature d'une convention de partenariat entre les archives municipales et le collectif La Boîte Noire - Approbation

**Président :** M. Gaël PERDRIAU, Maire

**Date de convocation du conseil :** 23/09/2016

**Compte rendu affiché le :** 04/10/2016

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance :** 59

**Présents :**

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, M. Georges ZIEGLER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, M. Michel BEAL, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Anne-Françoise VIALON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Robert KARULAK (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour), M. Frédéric DURAND, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Charles DALLARA, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, M. Maurice VINCENT, Mme Pascale MARRON, M. Olivier LONGEON, M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour), M. Florent PIGEON, Mme Nadia SEMACHE, M. Serge HORVATH, M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Raphaëlle JEANSON, Mme Maryse BIANCHIN, M. Jacques PHROMMALA, M. Pierrick COURBON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC

**Absents-Excusés :**

M. Lionel SAUGUES (pouvoir à Mme Delphine JUSSELME) Mme Pascale LACOUR (pouvoir à Mme Brigitte MASSON)  
M. Daniel JACQUEMET (pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER) M. Patrick NEYRET (pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE)  
Mme Catherine ZADRA (pouvoir à Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO) M. Cyril MEKDJIAN (pouvoir à M. Georges ZIEGLER)  
Mme Stéphanie MOREAU (pouvoir à M. Olivier LONGEON) M. Jacques FRESSINET (pouvoir à M. Alain SCHNEIDER) M. Jean-Jacques PAUZON (pouvoir à Mme Marie-Camille REY)

**Absents :**

Mme Marie-Hélène THOMAS

**Politique :** *Cultivons les talents*

Délibération n° : 415

**Commission :** Culture - Vie associative - Animation - Education - Enseignement supérieur

Dossier : 160765

**Direction en charge :** Affaires Culturelles

**Objet :** Archives Municipales - signature d'une convention de partenariat entre les archives municipales et le collectif La Boîte Noire - Approbation

□ **Rappel et Références :**

Les archives municipales de Saint-Etienne participent à la constitution de la mémoire stéphanoise. Elles collectent, conservent et valorisent le patrimoine archivistique et mémoriel de Saint-Etienne. A ce titre, elles réalisent ou accueillent des expositions sur l'histoire et les représentations de la ville.

□ **Motivation et Opportunité :**

Le plan de mandat municipal fixe les grands objectifs d'une politique qui envisage le soutien à l'émergence artistique ainsi que l'épanouissement des pratiques culturelles les plus diversifiées. Il s'agit de libérer les énergies créatives en favorisant la pratique de tous les arts.

Concernant l'aide aux pratiques en amateurs, la Ville de Saint-Etienne souhaite non seulement soutenir une diversité importante de disciplines afin que chacun puisse pratiquer les arts de son choix mais aussi permettre aux Stéphanois de suivre un parcours artistique tout au long de leur vie. Cette pratique, en amateur ou dans une perspective de préparation à une future professionnalisation doit permettre à la fois l'épanouissement personnel de chacun mais aussi le passage vers le stade d'émergence artistique.

□ **Contenu :**

Le collectif La Boîte noire est né en avril 2011, de la rencontre de six photographes stéphanois convaincus qu'au travers de leurs diverses expériences, ils pourront fournir le motif à de nouveaux travaux.

L'association constitue ainsi, aujourd'hui, le point de convergence de huit regards, de huit façons de créer l'image, de huit caractères différents, mais d'un seul état d'esprit : porter ces différences au service de la photographie, dans le respect de la liberté d'expression de chacun. La Boîte Noire s'est donnée pour objectif la réalisation de projets menés en commun, avec le souhait de les exposer et de les éditer.

Le Collectif a réalisé depuis 2012 plusieurs expositions (notamment Territoire en 2012, Urbain en 2015 et L'autre en 2016) présentant différents regards sur Saint-Etienne. C'est dans ce contexte que le Collectif présentera aux archives municipales du 3 novembre 2016 au 15 janvier 2017 l'exposition "Urbain" agrémentée de nouveaux travaux.

Cette résidence s'inscrit dans une série d'actions et d'expositions des archives municipales en 2016 et 2017 consacrées aux représentations de la ville.

L'accueil de cette exposition se déroulera dans les conditions prévues à la convention annexée à la présente délibération.

□ **Maîtrise d'ouvrage :**

Ville de Saint-Etienne

□ **Point Financier :**

◦ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

◦ Coût total annuel fonctionnement TTC : 2 500 €

dont personnel mis en oeuvre :

◦ Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
<b>Investissement</b>						
<b>Fonctionnement</b>	2 500 €					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

**□ Proposition :**

Il est demandé à l'Assemblée communale de bien vouloir :

- approuver la convention de partenariat avec le collectif La Boîte noire,
- autoriser Monsieur le Maire ou son représentant, adjoint ayant reçu délégation, à signer la convention annexée à ce partenariat.

<b>Décision :</b> Proposition adoptée	<b>Imputation budgétaire</b> BP 2016 - Chapitre 011 - divers articles
<b>Résultat du vote :</b> 58 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)	
	<b>Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjoint délégué</b>
	<b>Marc CHASSAUBENE</b>